

FINALE RÉGIONALE DES JEUX DU QUÉBEC

Régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches

Samedi 22 juin 2019
Stade Telus, PEPS de l'Université Laval

Pour toute information concernant la Finale régionale et les Jeux du Québec:

Responsable de la région de
Chaudière-Appalaches :
Philippe Larochelle
Club Lavironde de Montmagny
418-805-5704 ou
philippelarochelle@hotmail.com

Responsable de la région de la Capitale-
Nationale :
Sylvain Cloutier
Club d'athlétisme de l'Université Laval
418-656-2131 #406967
sylvain.cloutier@sas.ulaval.ca

Présentation générale : La finale régionale 2019 sert de sélection pour le match Inter-Régions Cadet qui aura lieu à Québec les samedi 3 et dimanche 4 août 2019 (catégorie Cadet seulement).

Pour plus de détails sur la composition de l'équipe et les modalités de sélection, voir pages 3 à 5 du document.

NOTE: La Rencontre d'athlétisme, une compétition destinée aux colibris (nés en 2010-2011) et aux minimes (nés en 2008-2009) se tiendra en même temps que la Finale régionale. Les épreuves de cette autre compétition sont intégrées dans l'horaire présenté page suivante.

Catégorie:

Benjamin et Cadet (nés entre 2004 et 2007)

Attention, les catégories en athlétisme reposent sur l'année civile (du 1er janvier au 31 décembre).

Il est possible d'être surclassé lors de la Finale régionale et lors du Match (courir en Cadet si l'on est benjamin).

Épreuves:

Benjamin et Cadet: 100 m, 300 m, 800 m, 2000 m, 200 m haies, 1 500m Steeple, 1 500m Marche, triple saut, hauteur, perche, disque, javelot, marteau.

Inscriptions et coût:

L'inscription se fera **par courriel** en remplissant le formulaire joint et en le renvoyant à sylvain.cloutier@sas.ulaval.ca au plus tard le mardi 18 juin 2019.

Le coût d'inscription est de 20 \$. Le paiement se fera sur place le jour de la compétition au moment de la récupération du dossard (voir plus loin).

Il n'y a pas de limitation du nombre d'épreuves.

Dossard : Un dossard vous sera attribué lors de votre inscription. Vous devrez récupérer ce dossard le matin de la compétition en échange de votre paiement.

Récompenses: Médailles aux trois premiers de chaque catégorie.

Horaire provisoire : *Attention: cet horaire sera avancé chaque fois que possible.*

9 H 00 : RÉCUPÉRATION DES DOSSARDS ET PAIEMENT DES INSCRIPTIONS

9 H 30: FIN DE LA RÉCUPÉRATION DES DOSSARDS ET DES PAIEMENTS

PISTE (toutes les courses sont des finales directes, sections chronométrées)

PELOUSE

		10 H 00	Longueur F Hauteur H Javelot H
10 H 30	200 m haies (Cad F, puis H)		
10 H 45	800 m (Cad F, puis H)		
11 H 00	<i>50 m Rencontre d'athlétisme</i>	11 H 00	Longueur H Hauteur F Disque F
11 H 10	100 m (Cad F, puis H)		
		11 H 20	<i>Javelot Rencontre d'athlétisme</i>
11 H 30	1 500m Marche (Cad F et H)		
12 H 00	DINER	12 H 30	<i>Hauteur Rencontre d'athlétisme</i>
13 H 00	1 500m Steeple	13 H 00	Triple saut F et H Disque H Javelot F
13 H 30	<i>600 m Rencontre d'athlétisme</i>		
13 H 45	300 m (Cad F, puis H)		
14 H 15	2000 m (Cad F, puis H)	14h00	Marteau F et H Perche F et H

14 H 50 : FIN DE LA RENCONTRE

15 H 00 : RÉUNION DES ENTRAINEURS (RÉGIE TECHNIQUE 2240)

INFORMATIONS POUR LA SÉLECTION DE L'ÉQUIPE RÉGIONALE:

1. Réunion de sélection:

Pour la région de la Capitale-Nationale, la réunion de sélection aura lieu le samedi 22 juin après la compétition. Cette réunion est ouverte à tous les entraîneurs.

Pour la région de Chaudière-Appalaches, la date, l'heure et le lieu de la réunion de sélection seront annoncés lors de la compétition.

2. Composition de l'équipe:

Les équipes régionales seront composées de 30 athlètes.

La région d'appartenance des athlètes est leur région de résidence.

Un.e athlète peut participer au maximum à 3 épreuves individuelles et 2 relais.

Une région peut inscrire au maximum deux athlètes par épreuve.

Il est possible d'être surclassé lors du Match (courir en Cadet si l'on est Benjamin).

L'affiliation à la FQA est obligatoire pour participer au Match. Une affiliation spéciale sera demandée aux athlètes ne faisant pas partie d'un Club reconnu par la FQA (montant à venir).

Une liste de quelques athlètes substitués sera établie pour pallier à une éventuelle blessure postérieure à la sélection.

3. Critères de sélection :

Seuls les athlètes présents à la finale régionale peuvent être considérés pour la sélection régionale. Ils devront être capables de participer à au moins deux épreuves individuelles.

NOTE : Certaines conditions de performance s'appliquent pour participer à la finale provinciale. Ces conditions doivent être rencontrées pour que les critères ci-après s'appliquent. Voir annexe pour les standards.

Les trois premières rondes de la sélection prendront uniquement en compte les classements lors de la finale régionale.

1e ronde: athlètes ayant gagné 2 médailles d'or

2e ronde: athlètes ayant gagné 1 médaille d'or et 1 d'argent

3e ronde: athlètes ayant gagné 2 médailles d'argent

La 4e ronde prendra en compte les performances réalisées lors de la finale régionale ou lors des compétitions scolaires (locales, régionale ou provinciale) ou du réseau de la Fédération québécoise d'athlétisme s'étant tenues entre le 1er mai et le 22 juin 2019.

Dans chaque épreuve n'ayant pas deux représentants, les athlètes seront classés selon leur meilleure performance. Il leur sera ensuite attribué un nombre de points correspondant à la place qu'ils auraient obtenu avec cette performance lors du dernier Match Inter-Région (une 10e place aux Matches = 10 points par exemple). Les athlètes ayant les plus faibles pointages sur deux épreuves disponibles seront retenus en priorité, et ce jusqu'à ce que les 30 places soient attribuées.

IMPORTANT : Seuls les athlètes sélectionnés seront informés de leur sélection.

NOTES :

1. Afin de maximiser ses chances de faire partie de l'équipe, il est donc recommandé de participer à au moins deux épreuves lors de la finale régionale.

2. Les places dans les épreuves de 200 m et de 1200 m, qui ne sont pas au programme de la finale régionale, seront attribuées selon les résultats à la finale régionale dans des épreuves proches (respectivement 100 m et 300 m, ou 800 m et 2000 m) ET selon les performances réalisées lors des compétitions reconnues pour l'atteinte des standards.

3. À la suite de la sélection du 22 juin, si l'équipe n'est pas complète, il sera possible d'utiliser les résultats du championnat régional scolaire du 1 juin 2019 pour combler les épreuves vacantes.

4. Entraînements communs (Région de la Capitale-Nationale seulement):

Les athlètes pressentis pour faire partie des équipes de relais lors du Match pourront être appelés à participer à un ou deux entraînements communs afin de préparer ces relais. Les dates et heures seront communiquées aux athlètes concernés à la suite de leur sélection.

5. Informations pratiques (Région de la Capitale-Nationale seulement) :

Des frais de participation au Match seront exigés. Le montant vous sera communiqué plus tard.

ANNEXE: Standards de qualification

Ces standards doivent être atteints dans au moins une épreuve pour pouvoir être sélectionné.

Discipline	Homme	Femme
100m	12.64	13.95
200m	26.14	28.93
300m	42.01	46.40
800m	2 :21.09	2 :38.74
1200m	3 :44.72	4 :14.66
2000m	6 :48.74	7 :44.32
80m/100m Haies	17.22	14.76
200m Haies	31.00	33.36
1500m steeple	5 :04.24	5 :49.85
1500m marche	9 :00.38	9 :47.00
Hauteur	1.53	1.35
Perche	2.20	1.80
Longueur	4,89	4.17
Triple saut	10,01	8.55
Poids	10.12 (4 kg)	8.00 (3 kg)
Disque	26.71 (1 kg)	17.89 (1 kg)
Javelot	29.84 (600 g)	21.06 (500 g)
Marteau	28.38 (4 kg)	22.49 (3 kg)